



Commune de
PERROY

Perroy, le 3 décembre 2021

Conseil communal de Perroy du 9 décembre 2021

Rapport de la commission Gestion-Finances – Préavis no 09/2021 – Demande de crédit de CHF 13'000.- pour l'installation d'un nouvel abribus.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers

La commission Gestion-Finances s'est réunie le 29 novembre avec M. Haldimann, Syndic, afin de répondre à nos questions sur le préavis cité en titre, ce dont nous le remercions.

Lors de la réfection de la RC52, il n'a pas été budgété d'abribus pour l'arrêt de la Vinicole côté lac.

Après plusieurs demandes de citoyens, une étude a été menée pour pouvoir quand même avoir un abri pour les utilisateurs des transports publics.

Compte tenu des nombreuses contraintes techniques, la Municipalité a trouvé un seul modèle qui s'adapte à la configuration du lieu.

Bien que la situation budgétaire de la Commune ne devrait pas permettre cette dépense, mais sachant qu'il s'agit d'un investissement à long terme d'un mobilier urbain dont l'amortissement n'a pas d'incidence significative sur le budget et réalisé dans l'intérêt de nombreux citoyens de la commune, la commission Gestion-Finances vous propose d'accepter le préavis no 09/2021 comme présenté.

Pour la commission
Ludovic Fatton
Rapporteur